



Lézardrieux

Bulletin municipal

2012



SOMMAIRE

PORT DE PLAISANCE

Extension du port	p.3
Carénage	p.3
Port propre	p.3
Vie du port	p.3

TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux 2011	p. 4
Travaux 2012	p. 5

VIE MUNICIPALE

Economie d'énergie	p. 6
Patrimoine	p. 6

SAINTE BARBE

2011	p. 7
Communiqué	p. 7

ECOLOGIE

Nos déchets	p. 8
SPANC	p. 8
Modification de la collecte des ordures	p. 8
Stage de sécurité routière	p. 8

URBANISME

Commission	p. 9
------------	------

ÉTAT CIVIL

L'année 2011	p. 10
--------------	-------

LES ÉCOLES

Ecoles élémentaire	p. 11
Ecole maternelle	p. 11
Cantine scolaire	p. 11

NOS ANCIENS

Foyer-logement	p. 12
Portage à domicile	p. 12

TOURISME

Calendrier 2012	p. 13
Manifestations culturelles	p. 13
Concert	p. 13
0	

DIVERS

Maisons fleuries	p. 14
Camping	p. 14

VIE LOCALE

Collectes de sang	p. 15
Santé : prise en charge	p. 15
Psychothérapeutes	p. 16
Famille hôte (CEI)	p. 16
Bibliothèque	p. 17
Le Cessez le feu en Algérie	p. 18
Parents d'élèves	p. 18
Badminton	p. 18
Chemins et Patrimoine	p. 19
USTLP	p. 19
AS3P	p. 20
Vol indoor	p. 20
Gym Club du Trieux	p. 21
Tireurs sportifs du Trieux	p. 22

HISTOIRE

Datation de l'église	p. 23
----------------------	-------

LE MOT *du Maire*



Des échéances importantes pour notre avenir se déroulent en ce moment. Compte-tenu de la crise brutale et profonde aux multiples répercussions, de la situation financière de notre pays, les choix ne sont pas faciles. Chacun de nous a, malgré tout, le devoir de s'exprimer !

La pression environnementale s'accroît sur notre littoral, la loi du même nom est de plus en plus contraignante et les rives du Trieux viennent d'être classées... Serait-ce le prix à payer pour préserver notre région que beaucoup nous envient ?

Quelques projets, malgré notre volonté de les voir aboutir au plus vite, sont, pour des raisons financières, retardés de quelques mois. C'est, entre autres, le cas des rues de Tréguier, du Trieux et de Kermenguy (voie départementale). Concernant les rues du Trieux et de Kermenguy, les travaux d'aménagement et de revêtement de la chaussée n'interviendront qu'au premier semestre de l'an prochain.

D'autres, attendus depuis longtemps, finissent enfin par aboutir : il s'agit de l'aire de carénage qui sera opérationnelle à l'heure où ce bulletin vous parviendra, et de la Caserne des Pompiers que nos « soldats de l'urgence » pourront réintégrer fin juillet.

L'église Saint Jean-Baptiste, joyau architectural de notre patrimoine communal, est inscrite au Patrimoine Historique. Elle a, par le passé, subi quelques rénovations, la dernière connue datant de 1749 (construction du clocher-mur à 2 tours). Le clocher laissant paraître des signes de dégradation mettant en cause la sécurité de l'édifice, des travaux de restauration ont été entrepris sur la façade qui en avait bien besoin (balustrade, horloge, flèche...)

Une souscription publique a été lancée en faveur de cette restauration. Elle rencontre un beau succès, témoin de l'attachement que chacun d'entre nous porte au patrimoine municipal.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, nous poursuivons notre projet conformément à l'étude de zonage réalisée en 2000 et aux engagements lui succédant que nous avons pris depuis. Cette année nous marquons une pause, les travaux de Kerilis, Kernu et Pen Hent Glas pourraient démarrer l'an prochain, par tranche.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des informations plus détaillées sur nos réalisations et projets présentés par mes collaborateurs, ainsi que des renseignements qui, je l'espère, vous seront utiles.

De même, plusieurs associations de la commune, toujours aussi dynamiques, vous informent sur leurs activités.

Bien à Vous.

Votre Maire, Joseph LE BILLER

PORT DE PLAISANCE

L'EXTENSION DU PORT

Au cours de cette année, les études d'extension du port se sont poursuivies avec l'étude géotechnique réalisée par la société Fugro. L'objectif de cette étude était de déterminer la nature du sous-sol (roches et sédiments).

Vous avez sans doute remarqué la présence de la plate forme de carottage très impressionnante.

Les résultats sont les suivants: à cet endroit, le lit du Trieux est surtout constitué de roches volcaniques avec quelques veines de marbre rouge.

Le projet d'extension du port va maintenant être scindé en deux parties: la zone Sud et la zone Nord, le projet final visant un accueil supplémentaire de 350 bateaux, pour un coût total estimé à 15 millions d'euros.

Nous allons mener à terme les études techniques et administratives des deux zones pour avoir une vue globale des travaux à entreprendre, mais dans un premier temps, la phase de travaux démarrera uniquement sur la zone Nord, permettant ainsi une optimisation du bassin en eaux profondes.

En effet, dans l'attente de la réalisation de l'extension, le manque chronique de places nous amène à envisager un réaménagement qui comprend le gain d'environ 100 places sur pontons, la mise en place de pontons lourds qui permettra l'accueil de la grosse plaisance (flotte charter, vieux gréements) et l'édification d'une nouvelle capitainerie intégrant un bloc sanitaire digne de ce nom.

Nous avons en effet constaté en 2011 que notre port n'était plus du tout adapté à l'accueil de cette plaisance qui sillonne de plus en plus notre belle côte.

Un réaménagement de l'environnement de la future capitainerie est aussi prévu pour offrir un accueil de qualité à nos visiteurs sans oublier nos promeneurs lézardriens. Cette optimisation pourrait se faire courant 2013.



Aire de carenage : Le Parklève

L'AIRE DE CARÉPAGE

L'aire de carénage est enfin opérationnelle, ce qui nous rend particulièrement heureux car ce projet nous a pris beaucoup de temps (plus de quatre ans) et beaucoup d'énergie. En effet, de nombreux retards aussi bien administratifs que techniques ne nous ont pas facilité la tâche. Cette aire d'une surface de 1500 m² peut accueillir 16 bateaux simultanément. Elle est équipée de lances haute pression accessibles avec des jetons ou des badges et d'une unité de traitement de l'eau ce qui permet d'effectuer le carénage des bateaux dans le respect des normes environnementales en vigueur. Pour faciliter l'accès à l'aire de carénage, le port s'est également équipé de matériel de manutention et de calage. La manutention, sauf carénage contracté auprès des chantiers, sera effectuée par les agents du port sous la responsabilité de Luc THOMAS.



Un espace pour déchets industriels dangereux (bouteilles de white spirit, pots de peinture, chiffons souillés, huiles de vidange, batteries...) a été placé à l'entrée de l'aire. Chaque résidu a son contenant dédié. Les utilisateurs apprécieront le système performant de récupération des huiles de vidange. L'aire de carénage est ouverte à tous les bateaux, qu'ils soient amarrés au port de Lézardrieux ou ailleurs. Les tarifs et le règlement de l'aire sont affichés à la capitainerie et à l'entrée de l'aire de carénage. Enfin, nous allons clôturer et mettre cette aire sous surveillance vidéo.

DÉMARCHE PORT PROPRE

Lancée en juillet 2010 par l'association des Ports de Plaisance de Bretagne, la démarche « ports propres » est menée par les gestionnaires de ports de plaisance, conscients de la nécessité d'intégrer le volet environnemental à la gestion des ports. En effet, l'activité plaisance est une activité qui génère des milliers de tonnes de déchets toxiques (solvants, peintures, huiles...) ainsi des eaux usées et eaux de carénages déversées dans les ports. La démarche consiste à établir, avec l'aide d'un bureau d'étude, les grands axes d'amélioration du traitement des déchets et autres pollutions portuaires. Nous avons confié cette étude au cabinet INVIVO qui analysera l'origine des pollutions ainsi que les équipements de traitement déjà en place, nous proposant ainsi un plan d'actions pluriannuel.

Cette opération nous permettra, à terme, d'obtenir la certification « Gestion Environnementale Portuaire » délivrée par l'AFNOR. Cette démarche, largement subventionnée (80%), s'intègre de façon logique dans le réaménagement de notre port (récupération des eaux grises et des eaux noires..) et nous a permis d'obtenir des subventions plus importantes dans le cadre de la réalisation de l'aire de carénage.



LA VIE DU PORT

Plusieurs régates vont animer le port dans les mois à venir:

- REGATE APOC les 26 et 27 mai.
- PROLOGUE DE LA SOLITAIRE DU FIGARO les 15 et 16 juin : Soirée concert et restauration le 15 organisée par Trieux Tonic Blues.
- TOUR DES CÔTES D'ARMOR le 13 juillet : étape avec pot des équipages
- LES LILAS BLANCS les 25 et 26 août
- CONCOURS NATIONAL DE PECHE EN MER les 29 et 30 septembre
- LES PIEDS GELES le 23 décembre

Contacts capitainerie

Maître de port : Thierry Calliot
0296201422
0662748113

Bon vent à tous pour 2012
Jean CONAN et Jean-Jacques PRIGENT

Les travaux communaux en 2011

L'année 2011 a vu la réalisation des opérations suivantes :

- ◆ Aménagement de l'impasse Docteur Lefèvre et du parking de Traou An Dour,
- ◆ La réfection de la toiture de la caserne des pompiers, de la salle de l'Ermitage et du versant nord de la mairie,
- ◆ Les travaux de mise en conformité électrique au camping de Kermarquer, ainsi que l'aménagement de 8 emplacements pour caravanes,
- ◆ La réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et l'effacement des réseaux aériens (Basse Tension, Réseau Télécom) rues du Trieux et Kermenguy,
- ◆ L'installation de vidéo surveillance à la salle Georges Brassens, salle omnisports, à l'atelier municipal et au port de plaisance,
- ◆ Le remplacement de la chaudière de chauffage central à la mairie et l'amélioration de la distribution d'eau chaude aux vestiaires du stade,
- ◆ La réfection du terrain de tennis extérieur et du sol de la salle omnisports (réfection totale du sol, recouvert d'une résine en acrylique anti-dérapante, puis traçage pour le badminton, tennis, volley-ball et hand-ball)
- ◆ L'aménagement d'un giratoire à Kerscavet, permettant de sécuriser l'entrée en agglomération. Il faut noter ici, que grâce à la compréhension et la collaboration des entreprises, cette opération a été menée en un temps record, pour minimiser la gêne des usagers empruntant cet axe très fréquenté.
- ◆ L'acquisition de matériel dont un désherbeur thermique et un tracteur avec cureuse de fossés. Ce tracteur, équipé de la cureuse permettra aux services techniques d'effectuer le nettoyage des bords de routes et le curage de nos 60 km de fossés (25km le long des routes communales, et 35km le long des chemins ruraux).



Le giratoire de Kerscavet



Rénovation du terrain de tennis

Aux écoles :

En sus des travaux d'entretien effectués par les services techniques, nos agents ont effectué des travaux de peinture et remplacé le revêtement de sol d'une classe à l'école maternelle. A l'école élémentaire, la toiture du préau a été entièrement refaite.

Assainissement collectif :

Le projet de raccordement des quartiers de Kerilis et Pen An Glaz a été établi par le cabinet A&T Ouest. Ces tranches de travaux sont importantes, le budget d'assainissement étant très serré, un début de réalisation de ces travaux pourrait être envisagé début 2013. De plus, des incidents de fonctionnement du réseau survenus au lotissement Ker Izellan nous obligent à effectuer des travaux de réfection des branchements sans tarder.

Guy Monfort

Les travaux communaux : Projets 2012

Le programme annuel de réfection des voiries concernera, cette année, les lotissements Avel Mor, Ker Huellan et Croas Guennou. Les travaux devraient commencer sous quelques semaines.

Les autres opérations programmées (ou déjà entamées) sont :

- ♦ La réfection des maçonneries du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste. Les travaux ont débuté en février 2012 pour s'achever mi-mai.
- ♦ La rénovation de la caserne des pompiers et de la salle de l'Ermitage, entamée depuis le mois de février, devrait se terminer fin juillet 2012,
- ♦ La rectification de la voirie, rue de La Gare, à l'emplacement de l'ancien local des douanes, pour permettre la construction de 3 logements locatifs par Côtes d'Armor Habitat,



La façade de l'église en travaux



Remise aux normes de la caserne



Lotissement de la gare : le local des douanes a été rasé

- ♦ L'acquisition de matériel à usage des services techniques, dont une balayeuse et une cuve de stockage de carburants à l'atelier municipal,

- ♦ L'aménagement d'un lotissement dénommé « Beg Ty Meur », de 15 lots maximum, à proximité du Grand Cardinal. Le terrain de 9936 m² a été acquis par la commune, les missions topographiques, de bornage et la maîtrise d'œuvre sont attribués.

- ♦ Acquisition et mise en place de signalisation pour les chemins de randonnées, en collaboration avec l'association « Chemins et Patrimoine »,

- ♦ Le remplacement des huisseries et des stores à l'école élémentaire,

- ♦ L'aménagement de voirie des rues de Trieux et Kermenguy. Ce projet très important a été mis au point par le cabinet B3I. La procédure se poursuit et sa réalisation, influant fortement sur le budget communal devrait démarrer tout début 2013. Il faut noter que le département, qui finance les enrobés de la route départementale, a programmé les travaux au premier semestre 2013. Le projet sera présenté aux riverains lors d'une réunion publique.

Les travaux et études cités ci-dessus sont réalisés par des cabinets ou entreprises privées, mais il ne faut pas oublier les travaux effectués au quotidien par notre service technique dans de nombreux domaines : voirie, bâtiments communaux, écoles, espaces verts...

Guy Monfort

La commune adhère au plan intercommunautaire d'économie d'énergie

Début novembre 2011, Joseph Le Biller, Jean-François Le Bescond, représentant la communauté de communes de Lézardrieux, et Alain Ernot, président du pays de Trégor-Goëlo ont signé une convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP)

Le conseil en économie partagée est une prestation proposée par le Pays Trégor Goëlo qui s'adresse aux communes de moins de 10000 habitants. Il a pour objectif de réaliser un bilan énergétique des locaux communaux, permettant ainsi de déceler les points à améliorer.

Notre conseiller, Jean-Baptiste Pacqueteau, a procédé à un audit des bâtiments et des factures d'énergies. Après nous avoir présenté son bilan courant avril, il nous assistera dans la réalisation des projets d'optimisation de notre consommation énergétique.

Plusieurs postes font l'objet d'une attention particulière : le chauffage des locaux scolaires, de la salle Georges Brassens et de la salle omnisport, de la mairie, ainsi que l'ajustement des abonnements EDF à la consommation effective. Le système d'éclairage de la salle omnisport fait aussi l'objet d'une attention particulière : son remplacement par un système basse consommation est à l'étude. Un suivi des consommations sera effectué sur 3 années.

L'aspect humain, par des actions de sensibilisation des usagers du service public, a également son importance. L'action porte sur tous les bâtiments communaux dont certains sont trop énergivores. N'oublions pas que 1° de chauffage en moins fait baisser de 7% la consommation énergétique.



Les élus, en mairie, lors de la signature de la convention d'adhésion au CEP

Patrimoine

Le conseil municipal, après étude, a décidé d'entreprendre d'importants travaux de restauration du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste.

Malheureusement, le budget communal même aidé par l'État et les collectivités territoriales ne peut assurer la totalité du financement. Aussi la commune avec le concours de la fondation du patrimoine Bretagne et le soutien de l'association « Chemins et Patrimoine » lance une souscription publique.

Pour se faire une convention tripartite a été signée le 8 février dernier pour le lancement de ce mécénat populaire. Des dépliants ont été distribués aux Lézardriens. Il y en a également à la disposition du public en mairie et à l'association. Les dons sont possibles jusqu'au paiement des dernières factures relatives aux travaux.

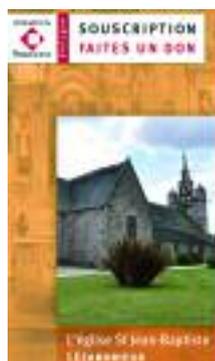
Par votre générosité, vous contribuez à la sauvegarde de notre patrimoine, tout en bénéficiant d'une importante réduction d'impôts (conditions dans le dépliant).

Particuliers, entreprises, commerçants, artisans, retraités... chacun peut apporter sa participation et devenir acteur de cette sauvegarde. Nous remercions la Fondation du Patrimoine pour son soutien, l'association « Chemins et Patrimoine » et tous les donateurs pour leur générosité.



Geneviève Le Louarn, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine, Fabienne Le Briand, présidente de l'association lézardrienne « Chemins et patrimoine », et le maire, Joseph Le Biller, lors de la signature de la convention pour le lancement d'une souscription pour la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste

Précision : les dons doivent être adressés à la fondation ou à la mairie avant la fin des travaux.



FONDATION DU PATRIMOINE BRETAGNE

7 Boulevard Solférino

BP 90714

35007 Rennes Cedex

Tél. 02 99 30 62 30

Fax. 02 99 31 40 45

bretagne@fondation-patrimoine.org

www.bretagne.fondation-patrimoine.org

SAINTE BARBE 2011



De gauche à droite : Pierrick Séguillon, Yvan Dudal et Emmanuel Bisson

Le 5 décembre 2011, la cérémonie de la Sainte Barbe s'est déroulée à Kerbors, où à cette occasion, Pierrick Séguillon, chef de centre a été promu adjudant.

Le caporal-chef Yvan Dudal a reçu la médaille d'argent pour vingt années de service comme sapeur-pompier actif tandis qu'Emmanuel Bisson, parti à la retraite, a été nommé au grade de sergent honoraire.

Cette Sainte-Barbe avait un accent tout particulier pour nos sapeurs-pompiers : elle donnait le top départ des travaux – tant attendus- de rénovation de leur caserne. A cette occasion, Pierrick Séguillon s'est adressé à l'assemblée par un discours dont voici quelques extraits :

*« Mesdames, Messieurs,
Je ne vais pas m'étendre trop longtemps sur un sujet qui a déjà fait beaucoup parler de lui, mais je voudrais juste remercier l'ensemble des élus pour avoir conclu le marché de rénovation de notre caserne - projet datant de 2005 – et notamment ceux qui se sont réellement investis pour cette réalisation.*



*Juste un mot également pour expliquer à la population de la Presqu'île de Lézardrieux, les raisons pour lesquelles nous nous sommes battus pour défendre ce projet.
Tout le monde ne saisit pas forcément l'intérêt de cette rénovation, la caserne de Lézardrieux étant, en effet, proche des toutes récentes casernes de Paimpol et de Pleubian.*

Ce n'est pas un simple caprice de Pompiers, mais le fonctionnement des secours, tels qu'ils sont organisés, donne au centre de Lézardrieux un rôle primordial. Ceux qui connaissent son fonctionnement le savent depuis longtemps.

2011 pour Lézardrieux c'est 232 interventions :

- 166 en secours à la personne,
- 26 accidents sur la voie publique,
- 28 incendies,
- 12 sorties diverses.

« Parmi ces 232 interventions, 90 ont eu lieu sur la commune de Lézardrieux, 26 sur Pleudaniel, 18 sur Pleumeur-Gautier sud. Le reste des interventions se faisant à l'extérieur de notre périmètre : 45 sur Paimpol, 13 sur Pleubian, 33 renforts sur Pontrieux et 6 sur Pontrieux. »

Tous ces chiffres un peu rébarbatifs doivent permettre à chacun de prendre conscience de l'activité du centre de secours de Lézardrieux, dont l'effectif est, rappelons-le, composé intégralement de pompiers volontaires.

Pierrick Séguillon

Communiqué

Afin de permettre aux Sapeurs Pompiers Volontaires de concilier leur activité de Pompier et leur activité professionnelle, les employeurs privés et publics ont la possibilité de signer une convention de partenariat avec le SDIS. Cette convention permet aux employeurs de recevoir une compensation lorsque le Sapeur Pompier salarié quitte son poste de travail pour partir en intervention. Pour tout renseignement, renseignez-vous au centre de secours de Lézardrieux ou auprès du SDIS 22.

Service Départemental Incendie et Secours
des Côtes d'Armor

13, rue de Guernesey - 22 015 SAINT-BRIEUC Cédex 1
Tél : 02 96 75 11 18 - Télécopie : 02 96 75 11 19 - Email : ddis@sdis22.fr

Quelques précisions concernant nos déchets

Comme je vous l'ai annoncé l'an dernier, la collecte sélective de déchets va franchir une étape décisive grâce à **la simplification du geste et le tri de tous les emballages**. En effet, pour répondre aux évolutions rapides de la réglementation en matière de traitement des déchets, le SMITRED a mis en service depuis janvier cette année un nouveau centre de tri très performant à Pluzunet.

De ce fait, le tri sélectif va être simplifié et vraisemblablement les rythmes de ramassage et circuits de collecte vont être optimisés.

Dès la fin 2012, ou début 2013, une poubelle de couleur jaune (en plus de la poubelle que vous possédez déjà) sera mise à votre disposition par la CCPL. Elle recueillera les papiers, journaux, petits cartons, objets en plastique (bouteilles d'eau, barquettes, pots, suremballages, boîtes de conserve etc).

Sur la presqu'île, les volières et conteneurs à bouteilles en plastique et à papiers et cartons seront retirés des points éco. Ces derniers ne disposeront plus que de conteneurs à verres. Les

cartons volumineux ou autres encombrants devront être portés, comme avant, à la déchèterie de Pleumeur-Gautier.

Des consignes précises vous seront communiquées le moment voulu par la CCPL : une réunion publique d'information sur ce sujet est programmée pour l'automne.

Joseph Le Biller

Je les mets non souillés dans les conteneurs (cartons, boîtes, emballages) :



SPANC : une précision importante

Comme prévu, l'état des lieux des installations d'assainissement non collectif a été réalisé par la société SEEGT, missionnée par la Communauté de Communes, compétente dans ce domaine. Pour chacune des habitations concernées, cette étude est disponible depuis mai 2011 auprès des services du SPANC à la CCPL. Malgré les nombreuses communications et relances effectuées par ces services, tous les dossiers n'ont pas encore été retirés par les proprié

taires. Pour votre information, les propriétaires des habitations concernées par ce type d'équipement (maisons principales ou secondaires) ont 4 ans pour se mettre aux normes (2 ans en zone sensible). Ce délai de 2 ou 4 ans démarre en mai 2011, que les dossiers aient été retirés à cette date ou non.

J. Le Biller

Modification de la collecte des ordures ménagères

La commune de Lézardrieux n'ayant pas la compétence « collecte des ordures ménagères », elle n'assure plus le service rendu le lundi sur la commune, notamment la collecte des ordures ménagères des commerçants.

Dorénavant, c'est la CCPL qui effectuera la collecte le mardi dans la journée. Sont concernés : le Port, la résidence Ar Garden, l'atelier communal, le centre de secours et d'incendie, la salle Georges Brassens.

Merci de bien vouloir prendre ce changement en considération.

La CCPL

Stage de sécurité routière

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), pôle sécurité routière, organise spécialement pour les jeunes un stage gratuit de perfectionnement à la conduite.

Ce stage, d'une demi-journée, aura lieu pendant les prochaines vacances de la Toussaint, du 29 au 31 octobre 2012 sur le site du Campus de la Chambre des métiers et de l'Artisanat à Ploufragan.



En effet, l'accidentabilité des jeunes conducteurs de VL se produit principalement la première année de conduite, et le plus souvent avec une perte de contrôle non liée à la consommation d'alcool ou de stupéfiant.

Ce stage, animé par l'Automobile Club de l'Ouest, doit permettre aux jeunes d'apprendre à maîtriser leur véhicule dans les situations d'urgence (freinage et perte d'adhérence).

Modalité d'inscription :

mail à ddtm-si-srigc@cotes-darmor.gouv.fr

Offre de formation

GrDF (Gaz réseau Distribution France propose 9 offres de formation en alternance, en Bretagne, pour la rentrée scolaire de septembre 2012, pour les diplômés suivants :

- BTS FEE option maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques
- BTS Assistance Technique d'ingénieur
- Bac professionnel Installation de Systèmes Énergétiques et Climatiques (TISEC)

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature sur le site www.grdf.fr:

<http://www.grdf.fr/grdf/rejoignez-nous/postulez/nos-offres-en-alternance-ou-en-stage/>

URBANISME

La commission d'urbanisme se réunit en moyenne une fois par mois. Divers dossiers ont été examinés en 2011 :

- 9 permis de construire pour maison d'habitation,
- 8 permis pour extension d'habitation,
- 6 permis ou déclarations pour hangar, préau, garage ou atelier
- 5 déclarations pour vérandas,
- 9 déclarations pour abris de jardin,
- 25 déclarations pour divers travaux (ouvertures, clôtures ...)
- 80 demandes de certificats d'urbanisme



Une déclaration préalable est exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- Travaux qui créent entre 5 m² et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,
- Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Lotissement « Beg Ty Meur »

La municipalité a décidé de créer un lotissement communal à caractère social dans le quartier du « Grand Cardinal », proche de l'actuel lotissement de Croas Guennou. Acquis en 2011, ce terrain sera viabilisé par la commune. Le terrain, d'une superficie de 9906 m² sera divisé en 15 lots, d'environ 500m² chacun. Toute personne intéressée par l'achat d'un lot doit s'inscrire en mairie, le prix de vente du terrain sera déterminé très prochainement.

Construction de 3 logements locatifs « Cité de la Gare »

La commune ayant détruit l'ancien bâtiment des Douanes, cité de la Gare, il a été décidé de céder le terrain laissé vacant à Côtes d'Armor Habitat pour y construire 3 logements locatifs supplémentaires. Cette décision s'inscrit dans la démarche municipale visant à favoriser l'installation de jeunes ménages sur notre commune, permettant ainsi, nous l'espérons, la pérennisation de nos écoles. La commune aura la maîtrise d'ouvrage de la viabilisation de ces 3 lots (voirie, raccordement aux réseaux)

Dénomination des voies et routes sans nom

La rue reliant la rue de Tréguier et la rue du 19 mars a été dénommée « Rue de la Voie Ferrée ». A Pommelin, deux voies ont trouvé leur dénomination : la « Route de la Carrière » et l' « Impasse de Pommelin ».

La commune signe la charte de l'adressage avec La Poste

La commune, représentée par M. Le Maire, a signé une charte d'engagement et de partenariat sur le principe d'adressage : numérotation et nomination des rues sont concernées.

Il est effectivement très important pour La Poste et pour la Municipalité que toutes les rues de la commune aient un nom et que chaque habitation soit numérotée correctement. L'adresse garantit une plus grande accessibilité à tous. Sa meilleure lisibilité est un objectif commun aux différents acteurs du territoire (pompiers, médecins, gendarmerie...).

La Poste remettra officiellement le label « Adresse » à la commune.

La commune de Lézardrieux est relativement bien « numérotée » : 94,2% des habitations sont dotées d'un numéro. A 95% nous obtiendrons le label d'or.

Nous rappelons aux habitants concernés par la nouvelle dénomination de leur rue (voir précédemment) ou par l'institution de la numérotation, qu'il est important de communiquer votre nouvelle adresse aux administrations, tout particulièrement au centre des impôts, lors de la déclaration des revenus. Adresse et numéro correct permettront d'éviter toute erreur sur le calcul des taxes foncières. En effet, le centre des impôts associe le numéro cadastral de la propriété à l'adresse du propriétaire.

La Poste fournit gratuitement des imprimés, au format « carte postale », vous permettant de communiquer votre nouvelle adresse. Ces cartes sont dispensées d'affranchissement.

Classement des Estuaires :

Le site des estuaires du Trieux et du Jaudy a fait l'objet d'une procédure de classement par les pouvoirs publics. Fin 2011, les élus ont pris connaissance des plans cadastraux précisant les zones classées de chaque commune. Le dossier a fait l'objet d'une enquête publique du 21 novembre au 9 décembre. Il était consultable en mairie.

La commission d'urbanisme, après examen de ce dossier, a pris note que les terrains situés au Moulin à Mer (propriété de la commune) sont toujours situés dans la zone classée. Monsieur Le Maire a signalé par courrier, adressé à la DREAL ainsi qu'à Monsieur le Sous-Préfet, la volonté de la municipalité d'exclure ces parcelles de la zone classée. En effet, il ne faudrait pas que le classement soit un obstacle au développement des énergies marine, ni au développement des activités aquacoles. Les instances de l'Etat, accompagnées des élus locaux, se sont déplacées sur le terrain afin d'apprécier la nécessité de notre demande.

Affaire à suivre...

Michel Le Grand

ÉTAT CIVIL 2011

9 NAISSANCES

ANDRE Maëva Annie Albertine	11 août 2011
GERARD-LE BELLEC Baptiste	2 décembre 2011
JOLIBOIS Gabriel Maxime	15 septembre 2011
LE BERRE Hugo,	29 mai 2011
LE MINOUX Emrè	13 octobre 2011
LE MINOUX Lara	13 octobre 2011
LE TALLEC Mona	22 novembre 2011
SOUBEN Kylian Ewan Dylan	20 novembre 2011
SOYEZ Baptiste, Edmond, Pascal	20 septembre 2011

5 MARIAGES

M. ANDRÉ Yoann - M ^{lle} RIVOALLAN Julie	3 septembre 2011
M. CARRIOU Gilles - M ^{lle} THOMAS Angélique	10 juin 2011
M. CORLOUER Sylvain - M ^{lle} CRÉQUER Véronique	4 juin 2011
M. GOURIOU Jean-François - M ^{me} LE GUEN Émilie	9 juillet 2011
M. PEUCHAMIEL Bruno - M ^{lle} MARTIN Corinne	2 novembre 2011



25 DÉCÈS

ALLAIN Francis	26 janvier 2011	LE BOUBENNEC Paul, Marie	23 novembre 2011
BOURGES Loïc	9 septembre 2011	LIBOUBAN Alain	21 octobre 2011
COLIN Jeanne, Louise, Marie veuve HERVÉ	8 janvier 2011	MAHÉ Michel	13 décembre 2011
COLLEN Guillaume, Marie	12 janvier 2011	MENGUY Jean-Yves	18 avril 2011
CONNAN Pierre	29 septembre 2011	OULHEN Jean, François	9 octobre 2011
DUMONT Albert, Fernand, Louis	18 mai 2011	PORRINI Sévero, Emile	15 septembre 2011
GAUTRON Jean-Paul	24 août 2011	QUÉRER Léonie, Yvonne	18 novembre 2011
GELGON Catherine ép. OLLIVIER	11 septembre 2011	RAULT Yvette Marie Renée	5 juillet 2011
GUEGAN Yves, Marie, Marcel	18 septembre 2011	ROLLAND Anne vve NEDELEC	21 février 2011
GUILLOU Michelle Marie ép CHAVES	4 mars 2011	TISON Roger Albert Jean Marcel	2 mars 2011
HAMON Valérie	2 novembre 2011	TURUBAN Anne, Eugénie, Marie	27 septembre 2011
KERJOLIS Marie Thérèse	25 mars 2011	VITEL Yvonne, Marie vve BOUTIN	3 mai 2011
LE BERRE René	8 avril 2011		

Francis Le Gonidec a fêté ses 100 ans en 2011

Le doyen de la commune, Francis Le Gonidec, a fêté ses cent ans en octobre 2011, à la salle polyvalente, en compagnie de sa famille, de ses amis, et de la municipalité. Le maire Joseph Le Biller lui a remis la médaille de la ville gravée à son nom. Francis Le Gonidec est né le 12 octobre 1911 à Pleubian. Ses parents étaient agriculteurs. En 1914, alors qu'éclate la Première Guerre mondiale, la famille émigre à Pleudaniel, à la ferme de Kervégan.

Dès 1925, Francis entame une carrière d'agriculteur. Elle sera interrompue de 1932 à 1933 par le service militaire, qui lui permet de découvrir la Tunisie, puis par la Seconde Guerre mondiale.

Mobilisé en août 1939, Francis est fait prisonnier en juin 1940. Après une évasion aventureuse, Francis est de retour à Pleudaniel en avril 1945. Il s'installe avec sa famille dans la ferme de Kernechriou, en Pleudaniel où exercera son métier d'agriculteur jusqu'en 1973, date de la retraite.

Francis s'implique dans la vie locale : il est conseiller municipal à Pleudaniel durant quatre mandats successifs, de 1945 à 1969.

Francis et Louise ont eu deux enfants.

Ils ont maintenant quatre petits-enfants, huit arrière-petits-enfants. Ils habitent à Lézardrieux depuis leur retraite. Nous leur souhaitons santé et bonheur, entourés de tous leurs proches.



M. Le Maire, M. Le Gonidec, Mme Le Séguillon et sa fille, M. Yves Le Roux au repas des anciens



Francis Le Gonidec et son épouse, Louise, entourés de leur famille, leurs amis, M Le Maire et M. Le conseiller Général à la salle Georges Brassens

Le repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens s'est tenu le 4 octobre 2011 à la salle Georges Brassens. Parmi les 200 convives invités se trouvaient nos doyens : Mme Francine Le Séguillon, née en 1917 et M. Francis le Gonidec né en 1911. Ambiance chaleureuse autour d'un repas organisé par la commune et le CCAS aux septuagénaires et plus habitants la commune.

NOS ÉCOLES

Ecole élémentaire

A la rentrée de septembre 2012, l'effectif de l'école élémentaire était de 97 élèves, répartis dans 4 classes :

- 22 élèves en CP/CE1, dans la classe de Mme Ménard, directrice, remplacée le lundi, par Carine Séraoui
- 25 élèves en CE1-CE2 avec M. Jeannin,
- 25 élèves en CE2-CM1 avec Mme Dubois,
- 25 élèves en CM1-CM2 avec Mme Pierre.



Comme chaque année pendant les vacances scolaires, la commune a effectué des travaux d'amélioration des locaux (remplacement des portes manteaux, de fenêtres pour 1400 €) et la toiture du préau a entièrement été refaite (14 000 €).

Au programme 2012 :

Les quatre classes de l'école primaire ont participé, en mars dernier, au jury littéraire du prix Livrentête organisé par les Bibliothèques pour tous. Cette opération a été relayée au niveau Lézardrivien par la Bibliothèque Pour Tous de Lézardrieux. Les résultats nationaux du vote seront connus en mai.



Cette année encore, les élèves du CP, accompagnés des grandes sections de Maternelle se rendront à la piscine de Tréguier pour 10 séances de natation financées par la commune.

Les élèves de CM2, accompagnés de Christine Pierre se sont rendus au Mémorial de Caen, sortie pédagogique généralement très appréciée des enfants. Cette sortie est financée par la municipalité pour une part (le transport) et par l'Association « Le Souvenir Français » qui a accepté de prendre en charge l'entrée au Mémorial.

En Juin 2012, tout comme l'an dernier, la municipalité offrira un dictionnaire à chaque élève de CM2, marquant ainsi leur départ de l'école primaire... Courage pour l'entrée en 6ème, la route est encore longue !

Ecole maternelle

A la rentrée 2011-2012, l'école maternelle comptait 38 élèves, l'effectif des tous petits augmentant régulièrement au cours de l'année pour atteindre 40 élèves à Pâques. 3 inscriptions sont attendues à la rentrée des vacances de Pâques.

Les enfants sont répartis en 2 classes :

- Petite section : Mme NOSSOF Lenaïck (20 élèves)
- Moyenne Section / Grande Section : Mme L'ANTHOEN Lydie (20 élèves)



L'an dernier, d'importants travaux de réparation et d'aménagements divers ont été réalisés à l'école maternelle pendant les vacances scolaires, pour un montant global de 10500 € TTC : réfection de clôture, réfection du sol d'une classe, remplacement de store, mise en place d'un sol souple sous un jeu extérieur, remplacement portemanteaux et peinture du couloir, réfection d'un jeu extérieur.



Nos tous petits ne manquent pas d'activité à l'école :

- Sortie pêche à pied qui a permis à l'école de se doter d'un aquarium
- Sport : Dans l'année scolaire, les enfants participent à 3 rencontres sportives avec les élèves de l'école de Plounez : course d'orientation à Poulafret, athlétisme à la salle omnisports de Lézardrieux, stage de danses africaines à la salle Georges Brassens.
- Travaux Pratiques : Visite à la boulangerie Vidament, pour apprendre à fabriquer du pain. A cette occasion, les élèves de petite section ont pétri chacun leur petit pain qui, après cuisson, a pu être emporté à la maison.
- Lecture : Les élèves de Grande Section ont participé au concours « Livrentête » en partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous. Ils ont ainsi voté pour leur album préféré, parmi cinq albums proposés au niveau national.



La cantine scolaire

La municipalité a décidé d'introduire progressivement les légumes BIO à la cantine scolaire. Nous nous approvisionnons désormais en partie auprès d'un agriculteur BIO du canton, favorisant ainsi, par la même occasion, le développement de la production locale.

De plus, depuis la rentrée 2011-2012, une diététicienne assiste notre cuisinière à la confection des menus. Nous espérons ainsi que cette étroite collaboration permettra d'améliorer l'équilibre des repas des enfants.

Une réunion « bilan » sera organisée en fin d'année, réunion à laquelle seront conviés les parents, la diététicienne et Mme Turuban, notre cantinière. Nous ferons ainsi le point sur la constitution des menus et l'introduction des aliments BIO.

Le Foyer Logement

Les travaux de réhabilitation, d'accessibilité, de mises aux normes sécurité et incendie commencés en septembre 2009 se sont achevés en Avril 2010. Le coût s'est élevé à 1 Million 8 d'€uros.

Le personnel peut désormais apprécier de meilleures conditions de travail. Les résidents quant à eux peuvent évoluer dans des espaces adaptés et beaucoup plus fonctionnels.

Sur le plan de la gestion, l'année 2011 aura été difficile car des dispositions gouvernementales ont gelé des crédits sur la section soins (Caisse d'assurances maladie) par le non renouvellement des conventions tripartites.

Après multiples démarches auprès de l'Agence Régionale de Santé, 80% des crédits attendus nous ont été versés à la mi-Novembre, espérons que 2012 nous épargne une telle situation.

Il convient de remercier l'ensemble du personnel pour son engagement et sa compréhension.

Le Foyer- Logement a bénéficié du réaménagement de l'Impasse du Docteur Lefèvre pour finaliser des travaux d'accessibilité et de sécurité. Désormais les résidents peuvent se rendre jusqu'au centre bourg en toute sécurité en empruntant un trottoir.



Nous remercions la municipalité pour avoir pris en compte les besoins du Foyer-

Logement et des résidents dans ce dossier.

Avec le printemps, s'est ouvert un atelier jardinage. Il est encadré par Murielle, animatrice au foyer, et notre jardinier, Erwan, qui prépare la terre et aide les résidents à plan-

ter. Le premier jardin se trouve à l'entrée du foyer.



Le portage de repas à domicile

Le service est géré par la Communauté des Communes et a démarré en Janvier 2007. Il dessert les communes de Lézardrieux, Pleudaniel, Trédarzec, et Pleumeur- Gautier. Le service fonctionne 7 jours sur 7 sur toute l'année.

Des équipements spéciaux sont désormais installés sur les véhicules notamment en cas de neige.

Deux agents de la Communauté de Communes sont chargés de la livraison à domicile. Le Foyer- Logement assure la préparation et la mise en malles des repas.

Toute l'équipe de cuisine participe à la mise en oeuvre de

cette activité.

Les menus sont appropriés aux problématiques de santé des bénéficiaires et sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne.

Depuis sa création les besoins sont grandissants et nous atteignons aujourd'hui certains jours le seuil maximum de 30 repas autorisés.

La montée en charge est significative pour la commune de Lézardrieux :

2095 repas servis en 2009, 2764 en 2010, et 3303 en 2011.

Un total de repas global également en hausse, 6506 en 2009, 7116 en 2010 et 7401 en 2011.

L'objectif principal est le maintien des personnes âgées à domicile. Ce service répond d'ailleurs à un besoin incontournable pour certaine personne de pouvoir s'organiser suite à un retour d'hospitalisation à domicile.

Pour tout renseignement, contactez les bureaux de la Communauté des Communes au 02 96 22 10 00.



Une partie de l'équipe impliquée dans le portage des repas

Y. André – Directeur du Foyer

TOURISME



Calendrier 2012 des animations

Le calendrier des animations pour l'année 2012 vient de sortir. Il a été mis au point par Thérèse Jamet, adjointe au maire, et par les présidents des diverses associations qui animent les loisirs de la commune.

24 mars : concert et repas avec Trieux Tonic Blues ;

31 mars et 1^{er} avril : challenge de tir aux armes anciennes Bernard Marrec organisé par les Tireurs sportifs du Trieux sur le stand de tir du moulin à mer ;

28 et 29 avril : concours départemental d'armes anciennes également organisé par les Tireurs Sportifs du Trieux.

18 et 19 mai : Festival Blues avec Trieux Tonic Blues ;

21 juin : fête de la musique avec notamment un spectacle pour les enfants organisé par La Presqu'île à tue-tête ;

14 juillet : Feu d'artifice, repas galettes-saucisses organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers ; suivi d'un bal sur le port ;

21 juillet : récital de guitare à la chapelle de Kermouster ;

du 16 au 30 juillet : exposition peintures et tournage sur bois à la galerie communale de Kermouster ;

5 août : brocante au port organisée par le comité des fêtes ;

15 août : Concert d'été et brocante avec Trieux Tonic Blues ;

du 1^{er} au 15 août : exposition peintures à la galerie de Kermouster ;

du 16 au 31 août : exposition photos et créations textiles à la galerie de Kermouster ;

1^{er}, 2 et 3 septembre : pardon de Kermouster ;

24 novembre : Téléthon, organisation : chemin et patrimoine.

Manifestations culturelles pour 2012

Expositions : salle communale de Kermouster de 14h30 à 19h00 (gratuit)

Du 16 juillet au 31 juillet : Exposition de peinture à l'huile – Poèmes
Paul Georgelin

Du 1^{er} août au 15 août : Exposition de Pastel « Paysages musicaux »
Agnès Pormenté

Du 16 août au 31 août : Exposition de Photos et Créations textiles
Marie Christine et Jean DEGAND

Concerts Chapelle Saint-Maudez Kermouster

Samedi 21 juillet à 20h30 : Récital de guitare - Stéphane Sacchi (libre participation)

Samedi 4 août à 20h30 : Récital de harpe et poésies avec le groupe « Broderies Bretonnes ». Libre participation

Vendredi 17 août à 20h30 : Concert de Musique traditionnelle et imaginaire avec le groupe « Gaïmalis ». Libre participation

Vendredi 31 août à 20h30 : Concert de guitare avec Soïg Sibénil (libre participation)



Bienvenue à Marc Jarret

La municipalité souhaite la bienvenue à M. Marc Jarret, notre nouveau percepteur. Succédant à Didier Tasset, M. Jarret, assisté de 4 collaborateurs, a en charge de la comptabilité des 7 communes du canton.

Le concours des maisons fleuries 2011

Le 18 septembre 2011, les lauréats du concours des maisons fleuries ont été reçus par la municipalité, afin de recevoir leur récompense. Le jury était de Pleumeur-Gautier, composé de Marie-Renée L'Aubin, Renée Plusquellec, Éliane Rouzès et Chantal Raoul.

Le classement :

• Maisons avec jardin visible de la rue (- de 1000m²)

1. Mme Lanctin, 4 rue des Fontaines
2. Monique Le Tallec, 1 rue Pen Hent Glaz
3. Pierre Le Berre, 1 rue du Lavoir – Kermouster
4. Marie-Louise Guillaumot, 3 rue des Roitelets
5. Marie-Claire Lemoine 15 rue du Cardinal
6. M. et Mme SEGUILLON Gérard- Ker Huellan
7. Mme LE BEUSEILLER Annick-10 Ker Izellan
8. Mme LE GOUEZ Gisèle – 4 rue de Kernu
9. Mme POAS Azeline- 14 rue Roch Briadis
10. Mme HEGARET Louisa – 12 rue du Clos

• Parcs et grands jardins visibles de la rue

1. Corinne Toullic, 6 Kermaria

• Façades fleuries

1. Anne-Marie Thomas, 12 allée des Marronniers
2. Hélène Le Cam, 11 Kerizellan

3. Elizabeth, Foyer Logement
4. Bernard Bahier, 2 et 4 impasse Four Neuf
5. Simone Gouez, impasse des Mimosas

• Hôtels, restaurants, commerces fleuris

1. Ets Bénech, Place du Centre
2. Crêperie du Moulin à Mer
3. Auberge du Trieux

• Foyers et autres établissements de Service Public

1. Mairie, 23 Place du Centre
2. Camping de Kermarquer

• Office de Tourisme

1. Office de Tourisme, Place du Centre

La commune s'est vue attribuer le premier prix du Pays Touristique. Elle reçoit aussi le prix de sensibilisation à l'embellissement et l'environnement auprès de la population.

La commune a également reçu le deuxième prix du concours départemental des maisons fleuries dans la catégorie « Communes de 1001 à 2000 habitants », ex æquo avec Plestan et Ploulec'h ainsi que dans la catégorie « Office de Tourisme et Syndicat d'initiative », ex æquo avec St Nicolas du Pélem...

Si la commune a obtenu plusieurs prix, c'est grâce aussi à l'effort des commerçants et des Lézardriviens qui y participent en s'inscrivant au concours des maisons fleuries.

Merci à tous.

Thérèse Jamet



Camping

La fréquentation de notre camping municipal a enregistré une baisse de 20% l'été 2011 et ce malgré la fête des chants de marins. En cause sûrement la météo, mais aussi une mauvaise image de la Bretagne à cause des algues vertes et aussi les budgets, etc...

D'important travaux ont été réalisés avant l'ouverture le 15 juin 2012. La commune a été dans l'obligation de revoir toute la partie électrique pour être en conformité avec les nouvelles normes européennes.

Elle en a profité pour aplanir la partie du haut (demande faite par les habitués du camping).

Thérèse Jamet

Collecte de Sang



Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, 2,5 millions de dons sont nécessaires chaque année pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les opérés et les accidentés. La transfusion, effectuée uniquement en cas de nécessité, est vitale pour ces personnes. Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle.

Les enjeux de l'année 2012

En 2011, 185 000 dons ont pu être recueillis en Bretagne. En 2012, nous comptons sur vous pour répondre à l'augmentation des besoins.

En 2011 : Plus de 185 000 dons en Bretagne

L'année 2011 été marquée par une hausse des besoins de l'ordre de 5%.

Les **147 000** dons de sang, **33 600** dons de plasma et **5 400** dons de plaquettes qui ont été recueillis en Bretagne, ont permis de répondre aux besoins de malades dans les hôpitaux et cliniques de la région, mais aussi dans des hôpitaux parisiens où les besoins sont très importants, et où sont hospitalisés des patients de la France entière.

Que nous réserve 2012 ?

Les besoins de produits sanguins sont en progression de plus de 24% depuis 2005. En 2012, **200 000 dons seront nécessaires en Bretagne** pour répondre aux besoins des malades, ce qui représente une nouvelle augmentation de l'ordre de 5% par rapport à l'année 2011.

Il s'agira donc de recueillir **8 300 dons de sang total supplémentaires**.

Pour répondre à ces besoins, l'EFS Bretagne affine et adapte les capacités d'accueil des donneurs. L'objectif est de permettre à la majorité de la population d'avoir un accès facilité au don du sang à proximité du domicile ou du lieu de travail, avec un temps de trajet si possible inférieur à 15 minutes.

Nous comptons sur vous pour poursuivre votre engagement mais aussi pour mobiliser autour de vous, car chaque don, chaque jour est essentiel.

Dates des collectes de sang sur la commune de Lézardrieux :

- Le 7 juin 2012, à la salle Georges Brassens, de 15h30 à 18h30
- Le 7 août 2012, à la salle Georges Brassens, de 15h30 à 18h30

Prise en charge des dépenses de santé : la MSA peut vous aider

Avoir une complémentaire santé est essentiel aujourd'hui car, même si la MSA rembourse une part importante des dépenses, sans assurance complémentaire il reste souvent une somme à la charge du patient.

La MSA peut permettre à ses assurés percevant de faibles ressources, de bénéficier gratuitement d'une prise en charge totale des frais médicaux : c'est la CMU-C. Elle est gratuite et permet d'être intégralement couvert, sans avance de frais pour la plus grande partie des dépenses de santé.

Pour ceux qui ne peuvent prétendre à la CMU-C, il est possible, selon les ressources, de percevoir l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette aide permet de bénéficier d'une réduction sur le prix annuel de la complémentaire santé. Elle permet également de ne pas avancer le montant pris en charge par la MSA lors des consultations chez le médecin.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de ces 2 aides, rendez-vous sur le site msa-armorique.fr ou renseignez-vous par téléphone au **02 98 85 79 79** ou auprès de l'agence MSA la plus proche de chez vous.



Un point sur le statut des Psychothérapeutes

Jusqu'en 2011, aucune loi n'encadrait l'exercice de la psychothérapie en France. C'est désormais chose faite (décret 2010-534 du 20 mai 2010).

Un titre officiel distingue les **psychothérapeutes règlementés** qui disposent d'un numéro ADELI (liste gérée par la DDASS). Ils sont les seuls désormais habilités à porter ce titre.

Une commission d'experts faisant partie de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a analysé leur candidature et statué sur leur formation (Bac + 5) et pré-requis : 400 heures de formation théorique en psychopathologie, formation clinique et stage pratique de 6 mois.

Par conséquent, tous les autres praticiens du vaste champ des psychothérapies doivent préciser qu'ils sont **hors cadre** : psychopraticiens, gestalt-thérapeutes, sophrologues, comportementalistes, coachs, conseillers conjugaux, etc.

Pour tout autre renseignement, les usagers peuvent s'adresser à l'ARS.

Véronique FAURE-LACAZE
Psychanalyste et psychothérapeute à Lézardrieux

Madame DECHOUPPES Véronique, Thérapeute en Analyse Psycho Organique, installe son cabinet de thérapie au 20 rue du Clos à LÉZARDRIEUX 22740.

Téléphone 07 87 00 39 33

L'APO est une méthode destinée à apporter une meilleure connaissance de soi, et à prendre en charge ses difficultés psychologiques.

Je propose de vous accompagner dans votre processus thérapeutique en favorisant l'expression de vos sensations, de vos sentiments, de vos émotions, l'analyse de vos manifestations corporelles.

L'APO, c'est aussi permettre à la personne de s'approprier son histoire, ses enjeux passés et actuels, transformer les divers mouvements de sa mémoire pour en admettre une pleine conscience.

Retrouver l'estime de soi, sa valeur, la confiance en soi pour poser ses choix de vie de façon juste pour soi-même, en lien avec les autres.

Dans ma vie professionnelle, j'ai accompagné des familles au quotidien, comme Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale puis j'ai soutenu et aidé des familles comme Assistante Sociale polyvalente et auprès d'enfants dans le cadre de mandats judiciaires.

J'adhère au code de déontologie de l'École Française d'Analyse Psycho Organique.

Véronique Dechouppes

Devenez famille hôte pour le CEI

Le Centre d'Échanges Internationaux, recherche des familles volontaires, ouvertes et enthousiastes à l'idée de partager leur quotidien avec un lycéen étranger.

Ces jeunes d'Australie, d'Allemagne, du Mexique, des États-Unis ou bien d'ailleurs, viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois en France pour apprendre le français au lycée et en famille tout en découvrant notre culture.

Le jeune étranger suit les règles de sa famille française et apprend à s'adapter à son nouveau quotidien. Il partage avec tous ses impressions et ses surprises quant aux différences culturelles qu'il rencontre.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique et culturelle pour tous.

Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, avec ou sans enfants, les familles peuvent accueillir !

Contactez l'association au **02.99.20.06.13** et à accueil@cei4vents.com.
Consultez le site internet de l'association : <http://www.cei4vents.fr/>



Bibliothèque



Les bénévoles (Gisèle PRIGENT (responsable), Jeanne ROCHE (responsable jeunesse), Marie-Paule JACQ (trésorière) Marie Hélène MICHARD, Catherine NORMANT Janine LEFEVRE, Marie Thérèse LEFF, Sylvie LE GUEN et une nouvelle bénévole Myriam GUERIT, de la Bibliothèque Pour Tous de Lézardrieux sont heureuses de vous accueillir, 8 place du Centre 3 fois par semaine :

- **mercredi de 16h00 à 18h00**
- **le vendredi de 9h45 à 11h45**
- **le samedi de 15h00 à 16h30**

- L'inscription, par foyer, est de **12 Euros** pour l'année civile.
- Les livres sont prêtés pour une durée de **15 jours à 1 mois** moyennant une modeste participation. Nous rappelons que le prêt pour les enfants est gratuit dans la mesure où l'inscription familiale a été réglée.
- Notre bibliothèque est un lieu de convivialité dans lequel les lecteurs trouvent un choix de livres de qualité : littérature française ou étrangère, romans policiers ou de détente, science-fiction, documentaires, biographies ou bandes dessinées ... **et bien sûr les nouveautés qui sont mises régulièrement en rayon. En 2011, 100 livres ont été achetés pour le plaisir des lecteurs.** Nous ne manquons pas d'en informer nos lecteurs par voie de presse ou sur le site de la Mairie de Lézardrieux. Le coin des jeunes est bien pourvu en romans, albums, B.D. documentaires.
- Nous faisons partie d'un réseau de bibliothèque de prêts couvrant la France de 87 associations départementales fédérées depuis 1971 sous une structure juridique dénommée Union Nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous (siège à Paris). L'Union Nationale a reçu l'agrément d'éducation populaire par le Ministère « Jeunesse et Sports » en 1973 et la reconnaissance d'utilité publique en 1999.
- Chaque bibliothèque est autonome, a son fonds propre d'environ 5000 livres toutes catégories confondues, elle achète ses livres. C'est la raison pour laquelle, en plus de l'inscription annuelle, nous demandons une participation, sans cela nous ne pourrions pas acheter autant que nouveautés. En 2012 la bibliothèque va continuer son effort de renouvellement de livres.
- Nos bibliothécaires participent à diverses réunions et formations organisées dans toute la Bretagne par les diverses associations départementales. La bibliothèque est informatisée depuis 2009 après un long travail d'enregistrement.
- Les élèves de l'école Paul Le Flem viennent chaque semaine à la bibliothèque emprunter gracieusement des livres.
- En 2011, la bibliothèque a été présente comme chaque année au Forum des Associations et au Salon du livre « enfants » organisé par l'association « les Marmouziens ».
- Elle participe à divers prix littéraires, dont un avec le concours de l'Ecole primaire Paul Le Flem pour le prix « Livrentête » qui a été proclamé au mois de Mai 2012 à Paris. Les résultats seront communiqués par voie de presse, à la bibliothèque ainsi que sur le site de la Mairie des Lézardrieux. Un exemplaire de chaque catégorie a été offert à l'école.
- La Bibliothèque participe également au jury du Prix « Culture et Bibliothèque pour Tous ». Une sélection de 4 romans d'auteurs français ou francophones, parus au cours de l'année, est établie par un comité de sélection. Ces ouvrages sont proposés au vote de tous les bibliothécaires du réseau. Une fois le concours terminé, les livres sont à la disposition des inscrits. En 2012, le prix CBPT a été décerné à Metin ARDITI pour Le TURQUETTO.

- N'oublions pas les vacanciers ou les gens de passage à Lézardrieux, ils sont les bienvenus, il est bon de le faire savoir.
- N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour vous renseigner, l'équipe vous accueillera avec plaisir.

L'équipe des bibliothécaires

Contact : G. Prigent
02 96 22 29 86
Lézardrieuxbpt22@orange.fr



Cinquantième anniversaire du cessez le feu en Algérie

Le cinquantième anniversaire du Cessez le feu en Algérie a été commémoré le lundi 19 mars dernier, par une messe à l'église Saint Jean-Baptiste de Lézardrieux pour les 30 000 d'entre nous tombés sur cette terre d'Afrique du Nord, la plupart à l'âge de 20 ans. Cette messe était célébrée par l'abbé Cabocco ancien d'A.F.N.

La messe était suivie par un dépôt de gerbes au monument aux morts et d'un vin d'honneur offert par la municipalité, clôturé par le repas annuel en commun des trois comités de Lézardrieux, Pleumeur Gautier et de la Presqu'île (Pleubian, Kerbors et Lanmodez).



A l'issue de la cérémonie, le diplôme et la médaille de Porte-Drapeau ont été remis à M. Claude FÉGER par le Président de la FNACA M. Paul LE QUELLEC.

Plus de 200 personnes assistaient à la cérémonie parmi lesquelles le

conseiller général, le président de l'intercommunalité, les maires et adjoints, les Présidents des associations patriotiques du Canton, les conseillers des 5 communes précitées, ainsi qu'une délégation des

sapeurs pompiers de notre canton. Il y avait une quinzaine de drapeaux.

19 mars 1962 – 19 mars 2012, 50 ans déjà. Qui d'entre nous, anciens d'A.F.N., ne se souvient de cette date 19 mars 1962, cessez le feu de la guerre d'Algérie surtout ceux qui étaient encore sur le terrain.



Paul Le Quellec et Claude Féger

La guerre de « décolonisation » en Afrique du Nord avait commencé par les combats en Tunisie et au Maroc en 1952 – 1953, pays qui eurent leur autonomie et indépendance en 1954 et 1956. Puis l'Algérie se souleva à son tour le 1er novembre 1954 par une série d'attentats sur tout le territoire. En plus des militaires de carrière, on y envoya le contingent en masse, pour rétablir l'ordre dans le pays. Les libérables furent maintenus, les classes 52 et 53 étaient rappelées pour une période de 6 mois. Le service militaire passera à 28 mois ou plus. 50 ans après, on se demande encore pourquoi cette guerre, qui avait fait des milliers de morts. Sur le mémorial départemental de Plénée Jugon 312 noms sont inscrits, 312 victimes des Côtes d'Armor, 312 innocents tombés à l'âge de 20 ans sur cette terre d'Afrique.

CARRIOU Guillaume, secrétaire F.N.A.C.A

Association des parents d'élèves de Lézardrieux

L'association des parents d'élèves des écoles publiques de Lézardrieux mène chaque année des actions dans le but de récolter des fonds qui participent au financement d'actions et de projets pédagogiques. Jusqu'à présent, 3 actions ont été menées : une opération chocolat de Noël, une opération Brioches et le traditionnel repas qui s'est tenu le samedi 17 mars dans la salle Georges Brassens et qui a réuni près de 200 personnes.



Ces opérations ont connu un franc succès grâce à la bonne volonté d'un grand nombre. D'ici à la fin de l'année scolaire, deux nouvelles actions vont être organisées. La première, une vente de tablier de cuisine, mettra en valeur les dessins effectués par les enfants en classe grâce au concours précieux des maîtres et maîtresses. La seconde se déroulera le samedi 23 juin. Il s'agira de clôturer l'année scolaire par la kermesse durant laquelle de nombreuses animations vous seront proposées.

L'Association des Parents d'Elèves tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant pris part à ces opérations.

Jean-Luc ABGRALL – Président de l'APE

Danse orientale

- Si vous êtes intéressés par des cours de danse orientale (sous forme de stage) merci de contacter Sophie au 02 96 20 81 25.

Association « badminton de loisir »

Un club de Badminton a vu le jour cette année, suite à une demande de jeunes Lézardrieviens.

Ce club, très dynamique, compte une vingtaine d'adhérent(e)s. Il est ouvert à toutes et tous.

Les membres se réunissent tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h30 à la salle omnisports de Lézardrieux. Le matériel peut être prêté pour débiter. C'est un club de loisirs où chacun peut jouer à son niveau.



N'hésitez pas à rejoindre le club, les membres du bureau vous attendent... La section est ouverte à tous à partir de 16 ans, avec une cotisation de 10 € pour l'année. Renseignements et inscriptions sur place.

- Présidente : Dominique Landrin
- Secrétaire : Luce Deby
- Trésorière : Sylvie Le Lonquer

Communiqué

Le site internet de la mairie www.mairie-lezardrieux.fr est à la disposition des associations. N'hésitez pas à nous transmettre vos annonces concernant les festivités et diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elles seront inscrites à l'agenda.

Nous vous invitons également à vérifier que les informations relatives à votre association sont toujours d'actualité (constitution du bureau, contacts etc.). Contactez-nous en cas d'oubli !

anne.le-coq@wanadoo.fr

Anne Le Coq

Association Chemin et Patrimoine

Créée en novembre 2008 « Chemins et patrimoine de Lézardrieux » a vu croître le nombre de ses adhérents d'année en année pour atteindre 56 au 31 Décembre 2011.



Les activités de l'association tournent autour de deux thèmes majeurs :

- La randonnée
- La mise en valeur du petit patrimoine

La cotisation annuelle est de 10€.

A titre d'exemple pour l'année passée, diverses activités ont été réalisées :

- des randonnées tous les samedis de septembre à juin dans un rayon de 25 km. Les départs se font à partir du square derrière l'église alternativement à 9h00 ou à 14h00 un samedi sur deux. La longueur des parcours est en moyenne de 8 Km le matin et de 12 Km l'après-midi. Le nombre de participants oscille entre 12 et 25.
- La traversée de la baie du Mont Saint Michel avec un guide puis pique-nique et visite du Mont,
- la participation au nettoyage de l'espace botanique,
- le nettoyage du lavoir et de la fontaine de Kerriou,
- l'organisation d'une visite de Bréhat et d'un pique-nique,
- pour les adhérents un cochon grillée à Kermouster,
- l'organisation de la soirée Téléthon. L'intégralité du bénéfice soit 1 905,00 € a été reversé à cette association.



Parallèlement l'association a arrêté avec la Municipalité et le Comité Départemental de randonnée Pédestre trois boucles de randonnées sur la commune.

Pour 2012 ces diverses activités sont reconduites.

S'y ajoutent :

- La mise en place d'un balisage sur les 3 boucles de randonnées avec la participation de la Municipalité,
- La participation au nettoyage des plages le samedi 16 juin,
- La signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la restauration de l'église Saint Jean-Baptiste de Lézardrieux (le 8 février 2012),



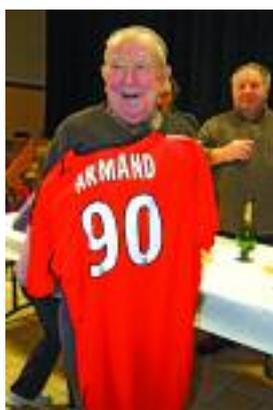
Remise d'un chèque de 2500€, produit des dons pour l'église

- L'association a organisé un repas le dimanche 29 avril midi. Le bénéfice de ce repas viendra s'ajouter aux dons des

particuliers et entreprises permettant la sauvegarde de notre patrimoine.

COMPOSITION DU BUREAU :
Présidente : LE BRIAND Fabienne
Vice Présidentes : COCQ Béatrice et CONAN Marie-José
Trésorier: LE TROADEC Michel
Adjointe : COATANOAN Monique
Secrétaire : LE BONGOAT Yvonne
Adjoint : MOULY Robert
Membres : LE BERRE Maryvonne et GERDOLLE Jean-Jacques

L'USTLP



L' U.S.T.L.P. issue de la fusion de l'Etoile Sportive du Trieux et de l'Union Sportive de Pleudaniel fête cette année ses 10 ans. Présidé par Jean Pomarès, qui a succédé à Alain Libouban, le club compte 118 licenciés. Pour la saison 2011 -2012, 3 équipes seniors et 4 équipes de jeunes dont 2 (U 15 & U17 en groupement avec Pleubian) ont été engagées dans les différents championnats organisés par le district des Côtes d' Armor.

L'école de foot, placée sous la responsabilité de Guy Dessay, forte de ses 40 licenciés, est un véritable vivier pour

l'avenir. Ces jeunes s'entraînent tous les mercredis et samedis après-midi et participent aux différents plateaux organisés dans le secteur. Depuis 2 ans, une section babyfoot animée par Ronan Jézéquel et Erwan Allainmat accueille, tous les mercredis après-midi, les jeunes pousses de 3 à 6 ans.

En hommage à Alain Libouban, figure emblématique de l'USTLP, décédé en octobre dernier, les dirigeants du club ont organisé un challenge à son nom dédié aux jeunes des catégories U 9 - U 11 & U 13, le mardi 1er mai 2012.

Cet événement qui a rassemblé 230 jeunes répartis en 23 équipes a vu la victoire de deux équipes de l'U.S.T.L.P. en U9 et en U 13 et de l' A .S. SERVEL LANNION en U 11. Un trophée a été remis par Annie et Marion Libouban aux vainqueurs et deviendra la propriété du club l'ayant gagné à 3 reprises.

Grâce à la compétence de l'équipe de bénévoles, avec le soutien de la

municipalité de Lézardrieux et de différents sponsors, ce premier challenge « Alain Libouban » a été un succès sportif et populaire et l'équipe dirigeante a d'ores et déjà programmé la seconde édition pour le 1er mai 2013.

Cette année le club a honoré le plus ancien de ses membres en la personne d'Armand Houérou lors de ses 90 ans. Ancien joueur de l' E.S.T. Armand a beaucoup œuvré pour le club lorsqu'il était conseiller municipal à l'époque de Marcel Le Corre. On lui doit notamment la réfection de la pelouse et la construction des tribunes. Fidèle supporter des "rouge et noir", qui ne rate aucun match tant à domicile qu'à l'extérieur, Armand s'est vu remettre un maillot aux couleurs du club portant le N° 90.

Pour la prochaine saison qui débutera en septembre 2012, les parents désirant inscrire leurs enfants à cette école de foot peuvent prendre contact avec Guy Dessay au 06.82.08.16.32.



Le président de l' U.S.T.L.P. Jean Pomarès

Remise du challenge à l'équipe U 13 de Lézardrieux par Annie Libouban-Le Bellec

A.S.3 P.



Président : B Delafenêtre
Médaille de Bronze du mérite régional,
Reçue par la Ligue de Bretagne

Siège social : 19, rue de Tréguier, 22740 Lézardrieux
Tél : 02 96 20 10 93 - Port : 06 88 64 17 95
Email : as3p@wanadoo.fr



L'association de tennis de table AS3P rayonne sur les communes de Lézardrieux et de Pontrieux. Elle compte une quarantaine d'adhérents : une quinzaine de licenciés de 8 à 13 ans, et 22 adultes, dont 20 engagés en compétition.

C'est une association sportive qui a pour but de faire pratiquer le Tennis de Table à toute personne désirant jouer en loisir ou en compétition. La plupart des adhérents qui s'inscrit à l'AS3P démarre la pratique du Tennis de Table pour ses loisirs, le passage à l'étape supérieure se faisant très rapidement, l'attrait de la compétition aidant...

AS3P est un club dynamique où règne une ambiance chaleureuse. 3 séances d'entraînement ont lieu chaque semaine :



- à Pontrieux, le mardi de 18 à 20h00 pour les jeunes et débutants en compétition ; le vendredi de 20 à 22h00 pour les adhérents confirmés inscrits en compétition
- à Lézardrieux, le mercredi de 14 à 16h00, séance ouverte à tous à la salle omnisports.

Les entraînements sont assurés par des entraîneurs départementaux (Hervé Perrot, Bernard Delafenêtre).

L'association compte quatre équipes en compétition : une en D2, une en D3, et 2 en D4.

Tarif loisir : 50 € ; tarif compétition : 75 € (Ti-Pass et Tickets Loisirs CAF acceptés)

Venez vite rejoindre le club pour pratiquer ce sport qui demande de l'application dans le geste, de la mobilité, une maîtrise de soi nécessaire pour participer aux compétitions.

Le Président
B. Delafenêtre



En aéromodélisme, le vol indoor se pratique en salle. Cette discipline consiste à faire évoluer des modèles réduits, avions ou hélicoptères télécommandés, dans un espace fermé.

L'association Lézardrievienne de vol indoor (A.L.V.I.), a été créée le 1er octobre 2008 par son président : André Roche. L'association compte 16 membres dont 6 adolescents. Ces derniers commencent à découvrir cette activité grâce à leurs parents, qui pratiquent ou découvrent eux aussi l'aéromodélisme.

Les rendez-vous du club sont fixés tous les samedis de 16h30 à 20h00 à la salle omnisports de Lézardrieux. Inscription à partir de 13 ans, formation assurée sur avion école.

Une dizaine de petits avions et hélicoptères télécommandés par leurs inventeurs et constructeurs évolue chaque samedi dans le volume de la salle omnisports, réalisant des parcours d'obstacles, loopings et autres exercices aériens, pour le plus grand plaisir des pilotes et des spectateurs.

La participation aux séances du samedi est gratuite. D'ailleurs quiconque peut venir regarder les engins voler dans la salle omnisports et essayer gratuitement la manipulation de l'avion-école. L'adhésion annuelle au club est de 20 € par adulte et 10 € par enfant.



Pour nous contacter : André Roche au **02-96-22-27-83**

ou picachoux@orange.fr

L'association dispose d'un site Internet :

<http://alvi.pagesperso-orange.fr>

Bienvenue aux futurs pilotes.

André Roche

GYM CLUB DU TRIEUX LEZARDRIEUX

Notre association a enregistré 123 inscriptions pour la saison 2011/2012. Elle est toujours affiliée à la FFEPMM (Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne), section des Côtes-d'Armor.

Les jours et horaires des cours pour la nouvelle saison :

Lundi	11h00 - 12h00	gym douce sur ballon suisse
	18h00 - 19h00	gym tonic
Jeudi	19h00 - 20h00	marche d'exercice
	20h00 - 21h00	gym tonic
Vendredi	09h45 - 10h45	entretien, relaxation

Les cours sont dispensés dans la salle Georges BRASSENS. La cotisation annuelle est de 80 € ; paiement possible en 3 chèques (octobre à l'inscription, novembre et décembre). Les personnes intéressées peuvent assister aux différents cours avant de s'inscrire, ce qui permet de faire un choix, mais elles peuvent aussi, si leur emploi du temps est large, pratiquer toutes les disciplines proposées pour le même tarif.

Les cours sont donnés par une animatrice sportive diplômée : elle suit régulièrement des formations au sein de la FFEPMM afin d'acquérir de nouvelles connaissances et se mettre au goût du jour.

Le club est toujours à l'écoute des adhérents en ce qui concerne l'achat de matériel : les sportifs travaillent avec des ballons (gros et petits), des bandes lestées, des haltères, des bâtons, des élastiques sans oublier les marches d'exercices...

Les activités sont diverses :

- Participation depuis quelques années au Téléthon en vendant des sachets de lavande faits par les petites mains de l'association.
- Présence au forum des associations de la presqu'île
- Galette des rois offerte
- Repas annuel en juin (apéro offert)
- Sortie en juin organisée par la FFEPMM et regroupant tous les clubs affiliés des Côtes-d'Armor (cette année QUINTIN).

Le Gym Club du Trieux, 15 ans plus tard, reste toujours très dynamique en proposant une gamme d'activités où vous trouverez plaisir, épanouissement et convivialité.



Si vous avez envie de bouger, venez nombreux nous rejoindre (certificat médical obligatoire).

Rappel du bureau :

- **Présidente : Marie-Paule JACQ**
- **Trésorière : Marie LE MEVEL**
- **Secrétaire : Jeannine BERNARD**
- **Animatrice : Waleska LE GONIDEC**



Les tireurs sportifs du Trieux

Le club "Les Tireurs Sportifs du Trieux" est installé au Moulin à Mer dans des stands accueillants.

L'association fondée en 1988 permet à ses adhérents la pratique du tir sportif et de loisirs dans des installations agréées par la Fédération Française de Tir en toute sécurité.

On peut y pratiquer le tir aux distances de 10m, 25m, 50m et 100m. La capacité d'accueil est de niveau régional et le club reçoit des compétitions amicales ou championnats officiels plus particulièrement dans le domaine du tir à la poudre noire.

Le TST dispose d'une école de tir encadrée par des tireurs qualifiés : elle est ouverte en direction des jeunes filles ou garçons qui sont accueillis à partir de 10/11 ans. Un parcours pédagogique dénommé "Cibles couleurs" permet de suivre leur apprentissage. Cette école fonctionne durant l'année scolaire, le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

Les tireurs de tous âges pratiquent le tir de loisirs ou de compétition dans une ambiance agréable et conviviale en toute sécurité ; les débutants sont accueillis et pris en charge par des initiateurs qualifiés et compétents qui auront du plaisir à leur faire découvrir leur passion pour le tir sportif.

Pour découvrir ce sport, venez nous rencontrer au stand, le mercredi après-midi, le samedi après-midi ou le dimanche matin ; du matériel d'initiation pourra être mis à votre disposition.

Pour prendre contact, venir sur place, prendre rendez-vous ou bien téléphoner à **Jean-François Treupel** au **06.81.92.51.50** ou lui adresser un mel à l'adresse **jf.treupel@wanadoo.fr**

Des informations sont aussi disponibles sur notre blog **<http://tst22.unblog.fr>**

Le président du TST, Hubert Heymelot



Les jeunes de l'école de tir

Le Championnat Départemental des « Armes Anciennes » 2011 s'est déroulé dans de très bonnes conditions le week-end des 28 et 29 avril 2012 dans les installations du Moulin à Mer en Lézardrieux.

22 tireurs des Côtes d'Armor ont tiré au total 70 épreuves avec des armes à poudre noire, armes originales d'époque ou copies récentes. Les tireurs sont venus de St-Brieuc, Loudéac, Lannion et bien sûr du club local représenté par une équipe expérimentée dans ces épreuves.



Championnat départemental des armes anciennes

Datations de l'église



Lézardré



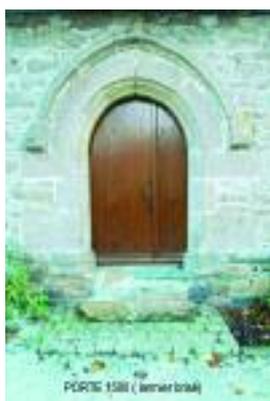
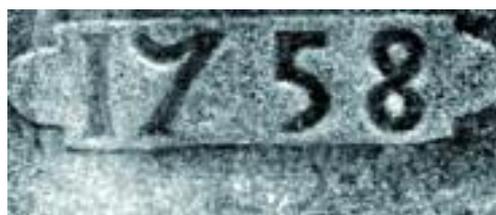
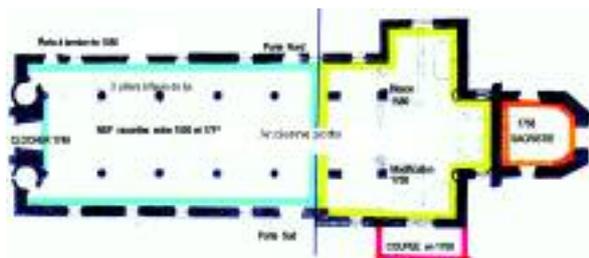
Kermarquer

Il existait vers 1225 une chapelle castrale de la seigneurie de Lezardré, sous l'influence du Duc Jean 1er, elle fournit un évêque au diocèse de Tréguier.

Le 4 mai 1458, Vincent de Kerleau, Abbé de Bégard, obtint des indulgences pour cette chapelle Saint Jean-Baptiste dans laquelle se faisaient de nombreux miracles. A cette époque la dite chapelle devint église tréviale et le recteur d'alors, Raoult de Quenquisou, prit le titre de recteur des églises de Pleumeur-Gautier et de Lézardrieux, mais qui restât cependant l'un des cinq Prieurés Cures du Trégor, dépendant de l'église Saint Mélaïne de Rennes.

Reconstruite en forme de Tau (chevet droit), au dessus d'une crypte, entre deux colonnes de granit qui symbolisent celles du Temple de Jérusalem, dont chacune portait le blason d'une famille fondatrice: Lézardré et Kermarquer.

On admet couramment que les édifices religieux sont orientés, c'est à dire tournés vers l'est ou Orient. L'église de Lézardrieux est orientée au solstice d'été. Le 24 juin, le jour de la Saint Jean-Baptiste, le soleil se lève dans son axe. Il y avait à l'origine trois immenses verrières, aujourd'hui occultées, détruites par le bataillon d'Etampes en 1795. Ces vitraux qui dataient de 1492 étaient l'oeuvre de Don Riom Raoul, Maître verrier, qui à la demande de François Tournemine, Lieutenant général du Duc François II érigea les armes de la Hunauday en ceinture.

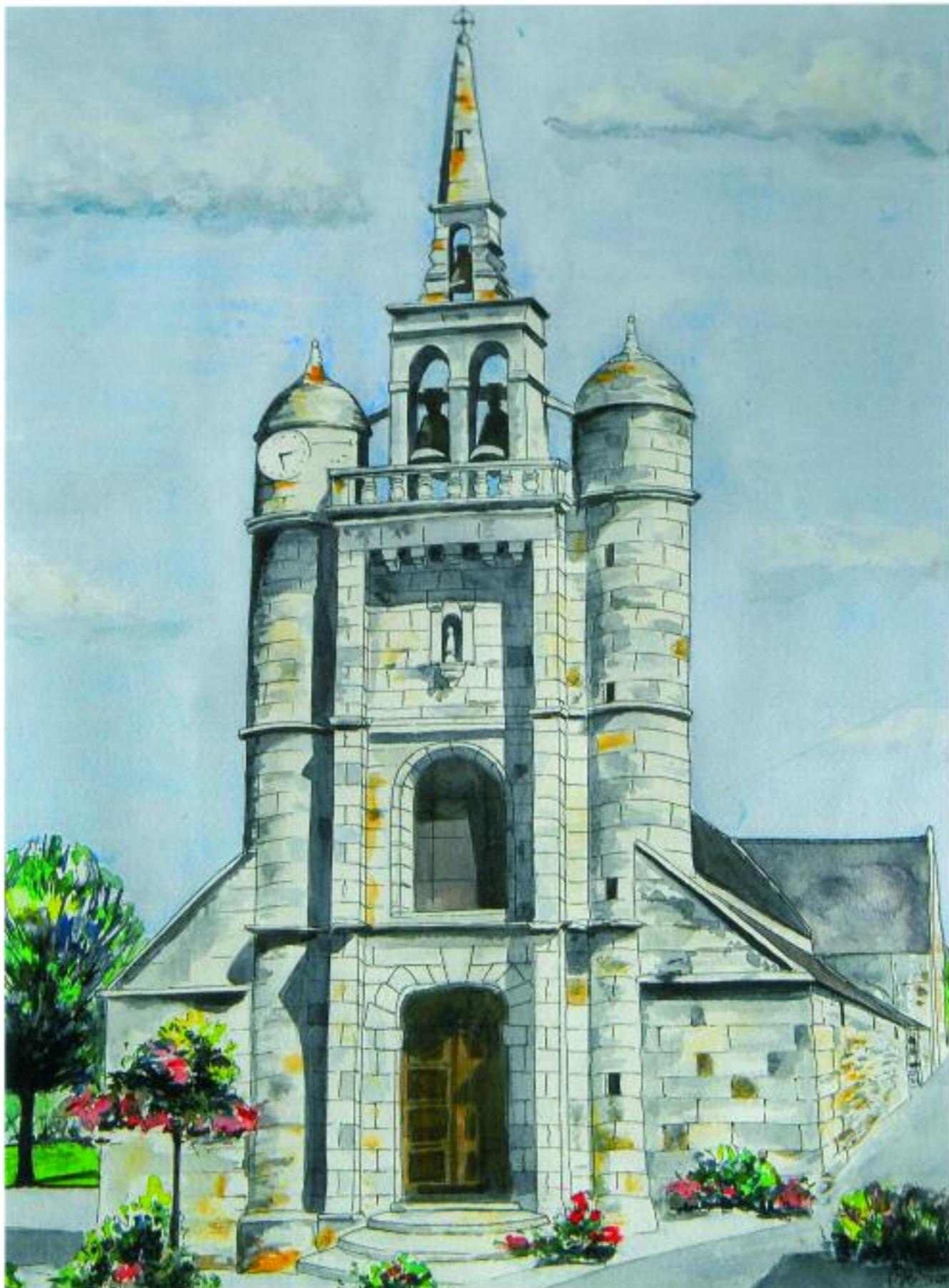


Entre 1580, date du chœur de l'église, et 1749, celle du clocher, s'écoula 169 ans, pendant lesquels furent construites les voûtes romanes des cinq travées. Les revers des piliers de voûtes sud sont « muets », tandis que ceux du côté nord portent des fleurs de lys, ce qui prouvent qu'ils sont plus tardifs.

Alors pourquoi la date 1580 sur la face nord du chœur et 1758 sur la face sud ? Tout simplement parce l'église a été coupée au sud à cette date de 2,50 m du côté du chemin pour permettre le passage des charrettes de goémon débarqué à l'Armor. A l'époque, il n'y avait pas la descente du quai qui ne date que de 1850.

Robert Mouly





Aquarelle de Christine Leven (Plouézec) offerte à la municipalité par l'association "Chemin et patrimoine"